



DELIBERATION
COMMUNE DE BERNIERES-SUR-MER
DEPARTEMENT DU CALVADOS

Séance du 25 août 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-cinq août à vingt heures trente, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la commune de Bernières-sur-Mer, dûment convoqués le 17 août 2022, sous la présidence de Monsieur Thomas DUPONT-FEDERICI, Maire.

Nombre de Membres

Afférents au conseil	En exercice	Qui ont délibéré
19	19	16

Présents : Monsieur DUPONT-FEDERICI, Monsieur TREFOUX, Madame LEMOINE, Monsieur VIGNANCOUR, Madame MOREL, Monsieur OLLIVIER, Madame CARPENTIER, Monsieur HAMEL, Madame LEBERTRE, Monsieur GODEL, Monsieur ENGEL, Monsieur LEPORTIER, Madame LENOEL

Absents excusés : Monsieur LE BRETON a donné pouvoir à Monsieur ENGEL
 Madame MOULIN a donné pouvoir à Monsieur VIGNANCOUR
 Monsieur COISEL a donné pouvoir à Monsieur DUPONT-FEDERICI
 Monsieur BENOIST

Absent : Madame WINDELS, Madame TERRIER

Secrétaire de Séance : Madame LEMOINE

22-062 RAPPORT D'ACTIVITE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE NACRE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L5211-39 ;

Conformément à cet article le Président de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale adresse chaque année, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement.

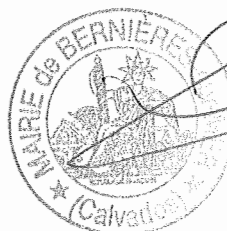
Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique.

Le conseil Municipal, à l'unanimité des présents et des pouvoirs,

PREND ACTE de la présentation du rapport d'activité de la Communauté de communes Cœur de Nacre pour l'exercice 2021.

Vote : Pour : 15 – Abstention : 1

Le Maire,
Thomas DUPONT-FEDERICI



PREFECTURE DU CALVADOS
 29 AOUT 2022
 COURRIER